L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 13 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

SAMEDI MATIN, 10 MAI.

Revue des Journaux.

Le Picayune s'un article très énergique sur la condition de la Louisiane. Il peut se résumer ainsi : la patience qu'ont montrée les citoyens n'a servi à rien, elle n'a fait qu'augmenter l'insolente tyrannie de Kellogg qui a fini par épuiser la patience du peuple. L'article se termine ainsi :

Dans tout l'Etat, l'esprit de résistance semble avoir été soulevé. La force sera opposée à la force et pour chaque goutte de sang versé il y a un homme qui ne peut échapper à la responsabilité, et cet homme c'est William Pitt Kellogg.

En réponse à des assertions mensongères du *Républicain*, le *Picayune* dit encore :

C'est une des tactiques politiques du gouvernement usurpateur de la Louisiane de faire croire que leur gouvernement est approuvé par le peuple. Ainsi parce que le peuple ne peut pas les mépriser et ne chasse pas à coups de pied les autres des emplois, et cela uniquement par égard pour le gouvernement des Etats-Unis qui offre toutes ses forces militaires pour soutenir ces usurpateurs, on proclame complaisamment qu'ils gouvernent avec le libre consentement du peuple.

L'organe radical, fait observer le *Picayune*, oublie de mentionner l'accusation portée par le grand jury contre Kellogg et ses complices; c'est pourtant là un symptôme significatif de l'état des esprits.

Le *Times* répète sur les Indiens et le droit qu'ont les blancs civilisés de les exterminer, des théories qui ne sont pas nouvelles. Il y a du vrai dans ces théories mais il y a aussi des côtés spéciaux. Les Indiens du Canada ont été pacifiés et civilisés par les Français, ce qui prouve qu'ils peuvent l'être. Les tribus qui occupent le territoire indien près de l'Arkansas sont pacifiées et en voie de devenir civilisées. Voilà encore un nouvel exemple. Si les agents du gouvernement ne trompaient pas si souvent les Indiens en les volant indignement, ceux-ci ne seraient pas aussi traîtres. Bref, il y a deux côtés à la question. Il faut protéger les colons, mais quand on fait un traité avec les colons, il faut menacer les commissaires de le livrer à la justice indienne s'ils volent ou prévariquent. Quand les Indiens seront convaincus qu'ils peuvent compter sur la bonne foi dans l'exécution des traités, ils les observeront eux-mêmes, car ce sera leur intérêt.

Le *Republican* tire de son mieux, parti du coup de pistolet, vrai ou prétendu qui a tant effrayé Kellogg, mais il se trompe étrangement sur l'influence qu'il attribue à cet incident. La pr ur éprouvée par l'usurpateur ne lui a pas fait trouver ici un seul partisan et elle n'a réussi qu'à le rendre ridicule au Nord. L'organe de Kellogg croit que les désordres ne feront que consolider le pouvoir usurpateur de son patron et que les citoyens qui résistent seront, après des jugements qui dureront longtemps, envoyés dans des prisons au Nord.

Nous verrons bien si, dans cette république, il sera permis à un vil et vulgaire tyran comme Kellogg de traiter suivant son bon plaisir la population de tout un Etat.

Le *Herald* établit que les militaires des Etats-Unis ne doivent être requises que lorsque le marshall n'a pu exécuter autrement les ordres judiciaires. Le général Emory n'est pas à la discrétion du marshall, et si les troupes sont ainsi mises en mouvement c'est sans doute que les instructions de Washington le prescrivent.

Le même journal appelle l'attention du grand juri sur les irrégularités qui se commettent dans le département des finances de l'Etat. Il paraît que Kellogg met la main sur toutes les sommes qu'apportent les collecteurs, afin de défrayer ses expéditions militaires.

LA CANDIDATURE STOFFEL.

On lit dans le *Gaulois* :

Le comité conservateur s'est réuni hier soir et a porté à l'unanimité son choix sur M. le colonel Stoffel, qui a, séance tenante, accepté la candidature.

En conséquence, le comité, s'appuyant d'ailleurs sur les témoignages si spontanés de sympathie qui ont accueilli dans la réunion de la salle Herz le nom de M. le colonel Stoffel, présente sa candidature aux électeurs du département de la Seine.

LE COMITÉ CONSERVATEUR.

Cette note est précédée de la mention suivante en guise d'épigraphe :

Ordre du jour voté le samedi 19 avril à la salle Herz : "L'assemblée, considérant qu'il est du devoir de tout conservateur de coalitionner sur une énergique action les candidatures Rémusat et Barodet, passe à l'ordre du jour."

Les journaux du 24 avril publient la circulaire suivante :

A Messieurs les électeurs du département de la Seine.

Paris, le 22 avril 1873.

Electeurs,

Au nom de M. Barodet il fallait opposer un nom qui pût réunir les voix de tous les conservateurs.

C'était un devoir.

Le gouvernement a préféré rechercher un succès personnel à l'aide d'une candidature officielle. Pour une satisfaction douteuse d'amour-propre gouvernemental, il a sacrifié les intérêts de la cause de l'ordre.

Il a opposé M. de Rémusat à M. Barodet, la candidature officielle républicaine du mandat impératif.

Nous, nous venons vous présenter la candidature franchement indépendante et énergiquement conservatrice de M. le colonel Stoffel.

Electeurs conservateurs,

Laissez M. de Rémusat et M. Barodet se partager les voix républicaines, et puisque le gouvernement n'a pas voulu cimenter votre union en s'appuyant sur vous, affirmez votre accord par un vote indépendant.

Le colonel Stoffel doit nous rallier tous. Son nom signifie : patriotisme, clairvoyance et fermeté.

C'est lui qui, ayant prévu nos revers, a eu la franchise et le courage de les prédire.

Aujourd'hui, en nous permettant de faire appel à vos suffrages, il rend à son pays le service de l'avertir encore.

Le colonel Stoffel a accepté le mandat que nous lui avons offert ; il remplit son devoir de citoyen : électeurs conservateurs, à vous maintenant de faire le vôtre.

Pour le comité électoral conservateur,

Le président :

LA ROCHEFOUCAULT, DUC DE BISACCIA.

Le vice président :

Vice-amiral CHOPART.

— On écrit de Marseille, 18 avril :

La période électorale commence à s'ouvrir dans notre ville. Il s'agit, comme vous le savez, de nommer un député à l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Heyriès, décédé. Les réunions préparatoires se tiennent chaque jour. Dans la journée d'hier, le congrès radical du département s'est réuni à deux heures de l'après-midi au Chalet-Lyrique, pour discuter les candidats.

C'est M. Leckroy qui a obtenu la majorité contre M. Barodet deuxième, et M. Labadié troisième.

D'autre part, les légitimistes se sont assemblés avant-hier, 6, rue Sainte. Ils comptaient porter M. de Séranon, avocat du barreau d'Aix ; mais ce dernier ayant décliné l'honneur de cette candidature, le comité a décidé de s'adresser à M. Onfroy, ancien maire de Marseille. La réponse de M. Onfroy n'est pas encore connue.

Je vous ai parlé il y a quelques jours, d'un vol audacieux commis au préjudice de M. Sauze, un des principaux négociants en céréales. Vous devez vous rappeler que M. Sauze avait été brusquement assailli dans son escalier, au moment où il quittait son bureau pour entrer dans ses appartements. Son portefeuille lui avait brusquement été enlevé des mains et les voleurs s'étaient enfuis en emportant une somme d'environ 1,000 fr.

Les recherches actives de la police avaient jusqu'à ce jour été infructueuses et l'opinion publique se perdait en conjectures, lorsque avant-hier soir le propriétaire d'un des débits de liqueurs qui avoisinent le port, vint prévenir le commissaire du quartier qu'un jeune homme en état d'ivresse, et d'allures fort mal vêtu, voulait pour payer sa consommation, changer un billet de 1000 fr.

Le magistrat fit immédiatement arrêter cet ivrogne malavisé, et il résulta de l'interrogatoire qu'on lui fit subir, que la somme qu'il avait entre ses mains provenait du vol commis au préjudice de M. Sauze. Mais il résulte encore des dépositions de ce malheureux que le coup a été monté par le propre neveu du volé, que ce dernier employait comme commis dans sa maison.

— La *Timbale*, journal illustré, s'est vu refuser le droit de vente sur la voie publique pour avoir publié la charge de M. Barodet avec un parapluie rouge.

La censure a fait savoir du reste, que si le parapluie avait été bleu, l'interdiction n'aurait pas été prononcée.

—Nous parlions hier des objets de modes qui empruntent à la politique leurs dénominations. Empressons-nous de signaler un article de toilette mis en vente ces jours derniers dans un magasin de nouveautés. C'est une de ces "tournures" que les femmes se mettent aujourd'hui afin d'obtenir les résultats callipyges que vous savez.

Cette petite crinoline d'un nouveau modèle et tarifée 3 francs, s'appelle sur l'étiquette : *Bief d'orge !*

LA SOCIÉTÉ DU *SIÈCLE*.

On lit dans le *Soir* :

"Nous avons publié hier une lettre de l'honorable M. Ch. Lecomte, qui proteste avec énergie contre l'attitude prise dans l'élection du 27 avril par le journal le *Siècle*, dont il est à la fois l'abonné et l'actionnaire. Cette lettre nous a donné l'idée de nous renseigner sur les motifs qui avaient pu décider notre honorable confrère, le *Siècle* d'abord si hésitant, à appuyer la candidature de M. Barodet. Il nous paraissait impossible, en effet, que ce journal ordinairement circonspect, eût pu se résoudre à prendre un parti, s'il n'y avait pas été contraint. Les renseignements que nous avons recueillis, loin d'éclaircir le mystère, n'ont fait que l'obscurcir encore.

En effet, la propriété du *Siècle* est divisée en 2,500 actions : ces actions sont réparties entre beaucoup de petits actionnaires. M. Cherrancchi est le seul qui possède un grand nombre d'actions (un cinquième, croyons-nous), qu'il a achetées à un prix très élevé, de 6 à 700,000 francs en 1869 et 1870, dans le but avoué de combattre l'empire.

Les propriétaires sont représentés par un gérant et un conseil de surveillance composé de neuf membres.

Le gérant est M. Jourdie, juge au tribunal de commerce, excellent administrateur, très ferme républicain ; mais, croyons-nous, disposé par ses relations, ses amitiés et ses opinions, à appuyer le gouvernement de M. Thiers, en votant pour M. Rémusat, dans l'intérêt de la République.

Dans le conseil de surveillance, nous trouvons :

MM. Carnot et Henri Martin, fondateurs du comité républicain pour la candidature Rémusat ;

M. Charles Thomas, le vénérable représentant de l'ancien journalisme, ancien rédacteur du *National*, qui vient d'adhérer au comité Carnot ;

M. Magnin, qui préside la grande gauche, dont la sympathie est acquise, on le sait, à la candidature Rémusat ;

M. Frédéric Thomas, président de la société des gens de lettres.— Nous serions très surpris si M. Thomas était partisan de la candidature Barodet ;

M. Augustin Préville, ancien agréé, conseiller général de Seine-et-Oise, notoirement républicain, qui fait profession de modération ;

Enfin MM. Gérard et Vouzey, dont les opinions sont moins connues. M. Gérard, cependant, était déjà membre du conseil de surveillance du temps de M. Havin, et rien ne fait supposer qu'il soit en opposition avec ses collègues.

En *présence des faits* qui précèdent, on est curieux de savoir dans le public comment un journal dont le gérant, le comité de surveillance et la plus grve détenteur d'actions croient qu'il est de l'intérêt de la République de voter pour M. de Rémusat, défendu au contraire, en opposition avec les intérêts matériels et moraux du journal, la candidature de M. Barodet.

Nous soumettons la question qui nous est faite aux rédacteurs du *Siècle*, nous engageant, bien entendu, à reproduire leur réponse.

La ligne politique que suit le *Siècle* est facile à expliquer. Il y a toujours eu chez les actionnaires du *Siècle* deux choses bien distinctes : la politique et le revenu de l'entreprise. Feu M. Havin était très bon catholique dans sa circonscription électorale, et le *Siècle* mangeait quotidiennement du prêtre sous sa direction, le prêtre rendant à la caisse des abonnements. M. Havin, catholique, obtenait la voix des électeurs des campagnes.

Aujourd'hui le *Siècle* est battu en brèche par les nouveaux journaux radicaux qui s'adressent à sa clientèle. Pour soutenir son journal, l'entreprise commerciale, l'actionnaire hurle avec les loups. Mais quand il s'adresse à un public qu'il considère comme infiniment plus sérieux que les vrais lecteurs du *Siècle*, l'actionnaire remet son habit de républicain modéré et patronne le citoyen de Rémusat. Ce n'est pas plus difficile que cela.

M. DE RÉMUSAT.

Le *Journal de Paris* consacre à M. de Rémusat un article biographique dont nous extrayons les passages suivants. Disons tout de suite que M. de Rémusat est né à Paris en 1797, et qu'il a exactement le même âge que M. Thiers :

C'est à Paris qu'il a été élevé, à Paris qu'il a débuté dans les lettres par des ouvrages qui annonçaient une maturité précoce en même temps qu'un amour sûr et de l'étude. Dès 1820, il publiait, sous ce titre : "De la procédure par jurés en matière criminelle," un ouvrage qui est l'honneur d'être traduit presque immédiatement en espagnol. Il donnait en même temps aux *Archives*, recueil alors dirigé par M. Guizot, un article qui fut très remarqué. Cet article avait pour titre : "De l'influence du dernier ouvrage de Mme de Staël sur la jeune opinion publique." Dès ce moment M. Guizot attirait chez lui le jeune publiciste, qui entrait alors de plain pied dans le cénacle doctrinaire. M. Royer-Collard, qu'il rencontrait un soir chez M. Guizot et devant qui on parlait de nous ne savons quel ouvrage nouveau, se prit à dire : *Je ne le relirai pas !* et, se retournant aussitôt vers le jeune Rémusat : *Je vous ai relu, monsieur !*

On sait le rôle brillant que M. de Rémusat joua sous la monarchie de Juillet, et la dignité qu'il se fit à la tribune à côté de MM. Thiers, Guizot et Casimir Périer.

Nommé sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur en 1836, M. de Rémusat entrait l'année suivante dans l'opposition, côte à côte avec MM. Thiers et Duvergier de Hauranne. Il prenait place plus tard avec M. Thiers dans le cabinet du 1er mars 1840 comme ministre de l'intérieur. Il en sortait le 29 octobre pour rentrer dans l'opposition, où vint le surprendre la révolution de Février.

Dans la période qui s'écoule entre sa sortie du ministère et la révolution de Février, M. de Rémusat déploya une grande activité littéraire. C'est alors qu'il donnait ses "Essais de philosophie" (1842), "Abelard (1845), "De la philosophie allemande" (1845) Pascal et Pérsent," Mélanges (1847.)

Sous la seconde République, M. de Rémusat fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département de la Haute-Garonne, qui lui avait donné 48,540 voix.

Il refusa, pour défendre l'ordre public menacé, quelques-uns de ces accents éloquents avec lesquels il avait défendu, sous un autre régime, la politique de Casimir Périer. Il vota ordinairement avec la droite, sans refuser toutefois son concours au général Cavaignac, devenu chef du pouvoir exécutif, après les désastreuses journées de juin.

En 1849, il fut renvoyé à l'Assemblée législative par les électeurs de la Haute-Garonne, qui lui donnèrent cette fois 62,419 voix. C'était la consécration éclatante et comme la récompense des sentiments conservateurs qu'il avait constamment défendus.

Le 2 Décembre trouva M. de Rémusat dans l'opposition.

—Le *Journal de Naples* raconte en ces termes une tentative de meurtre probablement sans exemple jusqu'à ce jour :

"Un fait des plus étranges, tant en raison de ses causes mystérieuses que de son résultat, a eu lieu ces jours dernierre sur le chemin de fer entre Naples et Foggia. A peu de distance de la station de Marcianise et à la jonction de la route carrossable, étaient arrêtés deux individus, attendant pour traverser la voie que le cantonnier eût enlevé la chaîne de sûreté qui en fermait le passage. Au moment où arrivait le train venant de Marcianise, l'un de ces deux hommes envoya d'une violente poussée son compagnon tomber sous les roues de la locomotive, puis s'enfuit à toutes jambes.

Le convoi passa à toute vapeur et l'on vit le malheureux, qui devait être broyé, se lever debout sur ses pieds, stupéfait de se voir vivant, alsaourd'hui par les choses qu'il avait reçus, par le bruit, par le sentiment de son étrange et terrible position, et pas-dessus tout par la peur. Le bonhour avait voulu qu'il fût tomba au milieu des deux rails et le convoi lui avait passé sur le corps sans toucher un de ses cheveux.

"Un rapport a été transmis au procureur du roi, et l'auteur de cet attentat est recherché sous inculpation de tentative d'homicide."

—Un mot de Lyonnais.

—Si Barodet n'est pas élu, c'est lui qui regrettera son ex-position de Lyon.

—On rapporte qu'un grand personnage, ayant acheté une cravate à la vente qui se fait à l'Opéra, au profit des orphelins de la guerre, la jolie vendeuse s'offrit de la lui passer autour du cou à la condition que l'objet serait payé le double de sa valeur déjà fort importante.

Ce fait nous revient en mémoire une aventure qui s'est passée dans un monde tout différent. Une des plus jolies actrices de Paris, dont le cœur est aussi bon que sa moralité est douteuse, imagina de faire chez elle une vente au profit des pauvres ouvriers ruinés par un incendie.

Ses admirateurs affluèrent dans le bazar qu'elle avait organisé dans son salon. Parmi les articles exposés se trouvait un gilet de flanelle, dont le comte de B..... demanda le prix.

—Deux cents francs, répondit l'actrice.

—Et pour me l'essayer ?

—Cinq mille francs....

.....

Deux mois après, le comte de B..... disait au club à l'un de ses amis :

—Tu sais bien, mon cher, ce gilet de flanelle que j'ai acheté à la vente de la pelle X....., il me revient aujourd'hui à cinquante mille francs.

LE MARC DE CAFÉ COMME ENGRAIS.— Le *Journal des Campagnes* parle ainsi d'un engrais méconnu dont il a déjà été question :

Notre siècle qui, à côté des plus glorieuses conceptions, a conservé l'idolâtrie du tabac et du café, use de ce dernier surtout avec une fureur bien marquée ; cette boisson se consomme par tonneaux les jours de foire et de marché. Loin de nous de vouloir enlever à ceux qui l'aiment cette jouissance ; mais nous nous étonnons toujours de voir abandonné au hasard le marc de café, qui devrait être, au contraire, ramassé avec soin.

Cette substance, dont on a longtemps ignoré la vertu, est non-seulement précieuse comme engrais énergique, mais entraîne radicalement les mauvaises herbes qui nuisent à la propreté qu'elle possède de détruire et de préserver de tous insectes et parasites les plantes qui sont mises à son contact. Son arôme le rend, en outre, assez rivale pour les melonnières. Employée avec le terreau, elle active les jeunes plantes de melon et procure à tous les fruits un parfum exquis.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Madrid, 18 avril.

La semaine sainte s'est célébrée avec beaucoup de piété et de recueillement soit à Madrid, soit à Valence, Saragosse et Valladolid. Dans maintes villes de province, les rouges ont fait criaillerie des excès ou des profanations, et les processions publiques des années précédentes n'ont pas eu lieu, par ordre des évêques. Dans d'autres, le bonnet phrygien a été mis sur la tête du Christ et de la Vierge, non par dérision, mais très sérieusement, ce qui atténue la portée de ces grotesques parodies.

Ainsi que le télégraphe vous l'aura appris, la question des officiers d'artillerie reste sans solution. Tout le bon vouloir de M. Castelar et d'autres personnages de divers partis, comme MM. Serrano et Topete, a échoué contre le mauvais vouloir manifeste et les tendances fédéralistes de M. Figueras, sur qui les chefs intransigents exercent une invincible pression. Cette nouvelle a provoqué l'immédiate démission de l'honnête et énergique général Velarde, en Catalogne. En tenant aux fameux Nouvilas, il passe son temps à se promener de la Navarre dans le Guipuzcoa, à prêcher l'organisation des provinces du Nord *en centres fédéralistes indépendants* avec Pampelune pour capitale ; mais pour les carlistes, ils ont le champ libre, et c'est fort étonnant qu'ils ne profitent pas du désarroi général pour franchir l'Ebre et arriver à Madrid ; jamais moment plus opportun ne leur fut ménagé, depuis quatre ans.

Tous les partis sont tellement las et affaissés qu'aucun n'est en mesure de leur opposer autre chose qu'une résistance des plus passives. Qu'ils mettent donc un terme à leur campagne, négative sous plusieurs rapports jusqu'ici, et qu'ils marquent désormais chacun de leurs pas par des rédifications matérielles et morales, et, le pays vous l'assurer, tous les gens d'ordre leur souhaiteront la bienvenue. On acceptera n'importe quel régime, fût-il importé par l'empereur du Maroc, pourvu qu'on puisse vivre et travailler en sécurité.

En présence de l'incurie de la coupable faiblesse du pouvoir exécutif, les fractions conservatrices, les fameux radicaux eux-mêmes, en tirerait en principe de ne point prendre part aux élections générales prochaines. Ils veulent ainsi discréditer d'avance aux yeux de la nation et de l'Europe la Constituante qui en résultera. A mon humble avis, les uns et les autres feraient beaucoup mieux de serrer leurs rangs et de disputer le terrain aux anarchistes et aux démagogues, car autrement la ruine complète de l'Espagne s'ensuivra infailliblement.

La banqueroute, en effet, si souvent annoncée depuis plusieurs années, est à présent bel et bien imminente et même quasi-officielle. Le ministre des finances a prévenu les détenteurs de fonds du monde à réunir, à 40 0[0, quelques millions pour le service de la dette à Paris et à Londres, service déjà en retard ; et pour les titres de la dette intérieure, les détenteurs espagnols peuvent en tapisser leurs chambres. Les douanes ne produisent presque rien depuis plus d'un an par le fait de l'insurrection carlistes et la proclamation de la République. Les autres recettes deviennent aussi nulles, non-seulement dans les provinces insurgées, mais dans toute la Péninsule, car, comme dit le proverbe : "*No hay que los pobres y los tontos que paguen.*" Une foule d'acquéreurs de biens nationaux ont fait coucher sur les cadastres la demie, le tiers, le quart de ces biens, et ils obtiennent, avec quelques cadeaux aux percepteurs et avec employés des contributions directes, des réductions considérables dans la quote qui leur échoit.

Rien qu'au lier de ce mois, le chiffre des intérêts de la dette flottante s'élevait, d'après la *Gaceta*, à 252,464,450 francs, sans un centime pour y faire face, et abstraction faite des charges ordinaires de l'Etat, qui sont toutes en souffrance, parce que le peu d'argent qui rentre au Trésor suffit à peine pour payer les intérêts et commissions des opérations financières réalisées chaque jour par le ministère. En un mot, l'Espagne est au pillage dans toutes les sphères. On y consomme en raison inverse de ce qu'on y produit, l'usure et le jeu y deurissent comme les beaux-arts chez d'autres peuples ; les mendiants de tout âge et de tout sexe y éclosent partout, comme ailleurs des cryptogames quelconques. Plus le voile, et plus le désespère de voir vivant, alsaourd'hui par les choses qu'il avait reçus, par le bruit, par le sentiment de son étrange et terrible position, et pas-dessus tout par la peur. Le bonhour avait voulu qu'il fût tombé au milieu des deux rails et le convoi lui avait passé sur le corps sans toucher un de ses cheveux.

"Un rapport a été transmis au procureur du roi, et l'auteur de cet attentat est recherché sous inculpation de tentative d'homicide."

—Un mot de Lyonnais.

—Si Barodet n'est pas élu, c'est lui qui regrettera son ex-position de Lyon.

—On rapporte qu'un grand personnage, ayant acheté une cravate à la vente qui se fait à l'Opéra, au profit des orphelins de la guerre, la jolie vendeuse s'offrit de la lui passer autour du cou à la condition que l'objet serait payé le double de sa valeur déjà fort importante.

Ce fait nous revient en mémoire une aventure qui s'est passée dans un monde tout différent. Une des plus jolies actrices de Paris, dont le cœur est aussi bon que sa moralité est douteuse, imagina de faire chez elle une vente au profit des pauvres ouvriers ruinés par un incendie.

Ses admirateurs affluèrent dans le bazar qu'elle avait organisé dans son salon. Parmi les articles exposés se trouvait un gilet de flanelle, dont le comte de B..... demanda le prix.

—Deux cents francs, répondit l'actrice.

—Et pour me l'essayer ?

—Cinq mille francs....

.....

Deux mois après, le comte de B..... disait au club à l'un de ses amis :

—Tu sais bien, mon cher, ce gilet de flanelle que j'ai acheté à la vente de la pelle X....., il me revient aujourd'hui à cinquante mille francs.

LE MARC DE CAFÉ COMME ENGRAIS.— Le *Journal des Campagnes* parle ainsi d'un engrais méconnu dont il a déjà été question :

Notre siècle qui, à côté des plus glorieuses conceptions, a conservé l'idolâtrie du tabac et du café, use de ce dernier surtout avec une fureur bien marquée ; cette boisson se consomme par tonneaux les jours de foire et de marché. Loin de nous de vouloir enlever à ceux qui l'aiment cette jouissance ; mais nous nous étonnons toujours de voir abandonné au hasard le marc de café, qui devrait être, au contraire, ramassé avec soin.

Cette substance, dont on a longtemps ignoré la vertu, est non-seulement précieuse comme engrais énergique, mais entraîne radicalement les mauvaises herbes qui nuisent à la propreté qu'elle possède de détruire et de préserver de tous insectes et parasites les plantes qui sont mises à son contact. Son arôme le rend, en outre, assez rivale pour les melonnières. Employée avec le terreau, elle active les jeunes plantes de melon et procure à tous les fruits un parfum exquis.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CAMONGE.....Directeur.

Samedi, 10 mai 1873.

MATINÉE A CINQ HEURES.

La Dame aux Camélias.—Prologue-Drame-Epilogue. Acte I : Le Bal. Acte II : Le Jeu. Acte III : Le Calvaire. — La Comédie est de Scribe.

Dimanche, clôture de la saison.— Au bénéfice du Directeur.— La Coupe de Cornemuse, grand opéra en 5 actes et 10 tableaux ; Un Mari sous le Lit, vaudeville en un acte.

Théâtre des Variétés.

Mardi Soir, 13 Mai.

FAIRCHILD !—FAIRCHILD !—FAIRCHILD !

Le plus grand humoriste vivant.

THE FAT CONTRIBUTOR.

(Mr. A. M. Griswold.)

Donnera de Grandes Conférences.

"INJUN MEAL."

Qui est obtenu un succès de fou rire dans toutes les principales villes de l'Ouest et de l'Est.

"The white man has followed upon the steps of the red man, until the red man hasn't a red cent."

"Ye than have tears to shed, prepare to shed them now."

PRIX D'ENTRÉE—COMME TOUJOURS.

Le comptoir sera ouvert Lundi. Pas de prêts entre pour les stalles réservées.

Le Vaudeville commencera à 7 heures. Le Injun Talk commencera à 8 heures.

MATINÉE INJUN MEAL MERCREDI.

10 mai—2

Académie de Musique.

Changement de Programme.

Jeudi soir, 8 Mai,

THE LEPPINGWELL MARKHAM,

Et la Troupe Burlesque de l'Académie,

THAT RASCAL THOMAS

SAPPERSTEIN,

CENDERILLON,

Vendredi, 9 mai—Bénéfice de THE LEPPING-WELL MARKHAM. Le Comptoir ouvert. Le Burlesque de "Cendrillon" et "Thomas Jefferson Jonhson," "Fantasma de Jacquet" et Matinée de Leppingwell—samedi, à midi.

Samedi et dimanche—Programme burlesque extraordinaire. 10 mai

Le Grand Musée d'Anatomie,

Au No 46 de rue St-Charles,

EST ouvert tous les soirs, pour les messieurs seulement. Une LEÇON VÉRITABLE sur la Science nerveuse, etc., vient d'être publiée, avec 4 adresses pour jeunes gens. On l'envoie franco de port ; le prix en est de 25 cents. Adresser : Docteur Lamb, Musée d'Anatomie, No 46 de la rue St-Charles, Nlle Orléans. 7 Mai—1an

JARDIN DE MAGNOLIA.

LA plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, fêtes de famille, dîners, soupers, etc.

OUVERT CHAQUE JOUR.

Le dimanche, grand concert gratis.

Restaurant et bière pourvus de mets et de liqueurs de choix.

Les jours de la semaine on sera l'heureux du jardin pour rien.

6 mai—1m RICHARD HOMANN.

GRAND BAL PARE

DONNÉ PAR LA

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

A LA SALLE DE L'OPÉRA

LE SAMEDI, 17 MAI 1873.

Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.

La direction du bal désire soumettre à notre colonie française les résolutions suivantes :

Tout le monde sait que la Société Française a toujours été la fidèle dépositaire des intérêts aux Français nouvellement venus, dans les différentes circonstances où le droit d'admission dans ses rangs, et à les mettre dans la position de tirer de tous ses secours. C'est dans cette calme que le produit du bal est destiné.

Nous touchons à l'époque de l'année où la série bonne, les uns et les autres, nous nous, nous apparition. Dans tous les cas, et, en dehors de ceux qui ne sont pas désignés seront le plus en danger d'être saisis par les maladies, et, en dehors de l'été. Nous devons épargner à tous les Français rencontrant arrivés qui sont dans la triste nécessité d'aller, en cas de maladie, à l'Hôpital de Charité, en leur donnant les moyens d'entrer dans des maisons de santé et de se faire soigner dans notre Asile. Voilà notre but.

Nous ne demandons que l'on nous aide à mettre les ressources de notre caisse de bienfaisance, état de suffire à toutes les demandes d'admission, et, pour ne pas nous exposer à des refus, nous ne pouvons manquer d'apprécier les mérites de notre entreprise, ne nous l'assurant pas leur concours.

—Directeurs—

J. Girod	F. Tajacie. C. Fauconnet
Chas T. Dunzson	Dr Toudirz A. Cartier
N. Bouvier	J. J. Rayal Dr Dessalondes
E. Isaaty	J. Schweitzer F. Limet
Dr Estrabau	J. F. Maquedre, J. Lalaine
St-Cyr Fourcade	J. Jaumandreu M. Rayal
J. Edm. Merilh	M. Lafargue A. Paris
S. Fournier	J. D. Lafevre L. Girod
L. Lafargue	J. Cénac C. Rouer
Dr Lafargue	F. Gellais G. Villeneuve
L. Marchand	M. Lion J. Bernard
H. Superbes	A. Dousman G. F. Pierre
C. Hoefer	J. Pi Rapp F. Valentin
C. Fox	H. Clavigny J. Mérasse
L. Schaber	J. P. Dubarry A. Carouche
J. P. Dubarry	A. Dubarry S. Bizet
J. J. Sahuqué	E. Odinet J. Desse
J. J. Samuel	E. Lafayette C. Abadie
S. Chaufrau	F. Maced F. F. Cabaret
J. Ducos	L. Philippe C. Sahuqué
A. Dufossaat	J. Dufaure V. Dufaure
A. Larrieu	H. Abadie F. Dessie
M. Majeau	F. Bagué A. Kitzinger

INTÉRÊT SUR DÉPOTS.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

CETTE banque émet des CERTIFICATS DE DÉPOTS portant intérêt à raison de QUATRE et DEMI pour cent par an pour un et plus de TROIS pour cent par an pour moins de TROIS mois.

Nlle-Orléans, 29 fév. 1873. 21 fév—3m

Mme RENAUD-LEPETIT,

Modes, Chapeaux et Coiffures.

ASSORTIMENT DE FLEURS.

LA seule maison où l'on confectionne les véritables BONS SENS NORMANDS par excellence. Ordres de la campagne promptement exécutés. 29 rue Royale. 13av—1m—31 p d

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY

Successeur de

Mmes LAVILLEBREUVRE et DERON

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 3 septembre prochain.—1an

LA MATERNELLE.

Au No 48 de la rue Carondelet.

BUREAUX DE LA "MATERNELLE",

Nlle-Orléans, 12 Avril 1873.

A Sa Grace le Très Rév. N. J. Perché, Archévêque de la Nlle-Orléans.

Cher Monseigneur, plusieurs d'entre vous, dans la réunion du directeur de "La Maternelle", vous avez bien voulu témoigner votre sympathie, président honoraire de la Société. J'ai le plaisir de vous informer, si vous le voulez, que vous méritez la position. Je suis sûr que la Compagnie a toutes vos sympathies ; j'ai l'honneur de vous lui demander l'appui de votre autorité, que vous accordez et de votre patronage.

Je suis avec le respect, votre plus grand respect, Votre dévoué serviteur,

J. E. MILLER, Président.

† I. M. I. Nlle-Orléans, 14 avril 1873.

Au capitaine Miller, président de "La Maternelle",

Cher Monsieur—J'accepte volontiers le titre de président honoraire de votre institution, "La Maternelle", car je sais qu'une pareille institution s'accorde parfaitement avec l'esprit de charité et de charité et j'ai la conviction que sous votre direction elle rendra de nombreux services à votre pays la communauté entière.

Je suis, monsieur, votre sincère ami,

N. J. PERCHÉ,

Archévêque de la Nlle-Orléans.

Société de dotation et de prévoyance des enfants.

48.....RUE CARONDELET.....48

Cette Société a pour but de mettre en commun, maintenant chacun de leurs pas par des rédifications matérielles et morales, et, le pulsé vous l'assurer, tous les gens d'ordre leur souhaiteront la bienvenue. On acceptera n'importe quel régime, fût-il importé par l'empereur du Maroc, pourvu qu'on puisse vivre et travailler en sécurité.

Eu présence de l'incurie de la coupable faiblesse du pouvoir exécutif, les fractions conservatrices, les fameux radicaux eux-mêmes, en tirerait en principe de ne point prendre part aux élections générales prochaines. Ils veulent ainsi discréditer d'avance aux yeux de la nation et de l'Europe la Constituante qui en résultera. A mon humble avis, les uns et les autres feraient beaucoup mieux de serrer leurs rangs et de disputer le terrain aux anarchistes et aux démagogues, car autrement la ruine complète de l'Espagne s'ensuivra infailliblement.

La banqueroute, en effet, si souvent annoncée depuis plusieurs années, est à présent bel et bien imminente et même quasi-officielle. Le ministre des finances a prévenu les détenteurs de fonds du monde à réunir, à 40 0[0, quelques millions pour le service de la dette à Paris et à Londres, service déjà en retard ; et pour les titres de la dette intérieure, les détenteurs espagnols peuvent en tapisser leurs chambres. Les douanes ne produisent presque rien depuis plus d'un an par le fait de l'insurrection carlistes et la proclamation de la République. Les autres recettes deviennent aussi nulles, non-seulement dans les provinces insurgées, mais dans toute la Péninsule, car, comme dit le proverbe : "*No hay que los pobres y los tontos que paguen.*" Une foule d'acquéreurs de biens nationaux ont fait coucher sur les cadastres la demie, le tiers, le quart de ces biens, et ils obtiennent, avec quelques cadeaux aux percepteurs et avec employés des contributions directes, des réductions considérables dans la quote qui leur échoit.

Rien qu'au lier de ce mois, le chiffre des intérêts de la dette flottante s'élevait, d'après la *Gaceta*, à 252,464,450 francs, sans un centime pour y faire face, et abstraction faite des charges ordinaires de l'Etat, qui sont toutes en souffrance, parce que le peu d'argent qui rentre au Trésor suffit à peine pour payer les intérêts et commissions des opérations financières réalisées chaque jour par le ministère. En un mot, l'Espagne est au pillage dans toutes les sphères. On y consomme en raison inverse de ce qu'on y produit, l'usure et le jeu y deurissent comme les beaux-arts chez d'autres peuples ; les mendiants de tout âge et de tout sexe y éclosent partout, comme ailleurs des cryptogames quelconques. Plus le voile, et plus le désespère de voir vivant, alsaourd'hui par les choses qu'il avait reçus, par le bruit, par le sentiment de son étrange et terrible position, et pas-dessus tout par la peur. Le bonhour avait voulu qu'il fût tombé au milieu des deux rails et le convoi lui avait passé sur le corps sans toucher un de ses cheveux.

"Un rapport a été transmis au procureur du roi, et l'auteur de cet attentat est recherché sous inculpation de tentative d'homicide."

—Un mot de Lyonnais.

—Si Barodet n'est pas élu, c'est lui qui regrettera son ex-position de Lyon.

—On rapporte qu'un grand personnage, ayant acheté une cravate à la vente qui se fait à l'Opéra, au profit des orphelins de la guerre, la jolie vendeuse s'offrit de la lui passer autour du cou à la condition que l'objet serait payé le double de sa valeur déjà fort importante.

Ce fait nous revient en mémoire une aventure qui s'est passée dans un monde tout différent. Une des plus jolies actrices de Paris, dont le cœur est aussi bon que sa moralité est douteuse, imagina de faire chez elle une vente au profit des pauvres ouvriers ruinés par un incendie.

Ses admirateurs affluèrent dans le bazar qu'elle avait organisé dans son salon. Parmi les articles exposés se trouvait un gilet de flanelle, dont le comte de B..... demanda le prix.

—Deux cents francs, répondit l'actrice.

—Et pour me l'essayer ?

—Cinq mille francs....

.....

Deux mois après, le comte de B..... disait au club à l'un de ses amis :

—Tu sais bien, mon cher, ce gilet de flanelle que j'ai acheté à la vente de la pelle X....., il me revient aujourd'hui à cinquante mille francs.

LE MARC D